



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Inetum Software  
France

# Le MENSUEL

Mars 2025

## JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES – 8 MARS

L'année 2024 était l'année de l'égalité salariale pour la F3C CFDT.

Plus qu'une année de travail, c'est un engagement constant que consacrait cette année. Si une année ne suffira pas à effacer des siècles d'inégalités, notre détermination reste intacte. Militantes et militants de la F3C CFDT, nous ne cesserons de lutter contre cette injustice.



### POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE ET DE CARRIÈRE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Les femmes perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes, à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %,
- Elles sont 58 % à être payées au SMIC et y restent plus longtemps.
- Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne représentent que 39% des cadres.
- Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80% des emplois à temps partiel, et 95% des congés parentaux sont pris par les femmes.
- Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

## POUR LA REVALORISATION DES METIERS A PREDOMINANCE FEMININE

Pour des services publics de qualité répondant aux besoins, notamment dans la petite enfance : il manque plus d'un million d'emplois dans les métiers du soin et du lien et plus de 200 000 places dans la petite enfance.

## POUR DES MOYENS REELS ALLOUES A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES :

- 80 % des plaintes sont classées sans suite,
- le gouvernement français refuse d'inclure la notion de consentement et le viol dans la directive européenne contre les violences faites aux femmes,
- les discours masculinistes se renforcent dans la sphère publique, prônant un retour aux « vraies valeurs » et à un sexisme décomplexé,
- Le Haut Conseil à l'Égalité, dans son rapport annuel, dénonce une aggravation du sexisme d'année en année

## LE 8 MARS

**MOBILISONS-NOUS POUR UNE SOCIETE DE PROGRES ET DE JUSTICE, POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES !**

**Cfdt:** COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

SI MAINTENANT ILS PASSENT PAR L'EUROPE POUR IMPOSER DES AVANCÉES SOCIALES, ON EST FOUTUS!

ÉGALITE F-H  
RPS  
LANCEURS D'ALERTE  
PRÉCARITÉ CDD  
CONGÉS PATERNITÉ  
SALAIRE MINIMUM  
DEVOIR DE VIGILANCE  
REASSURANCE CHÔMAGE  
ENCADREMENT NUMERISATION  
DISPOSITION AMANTE  
TEMPS DE PAUSE  
FONDS SOCIAUX EUROPEENS  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
RECONNAISSANCE DES ASTREINTES

La directive européenne 2023/970 relative au renforcement du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail doit être transposée dans le droit national au plus tard le 7 juin 2026 (initialement c'était 2025)

f F3CCFDT   i F3CCFDT   in F3CCFDT   F3C.CFDT.FR

**2025 EST L'ANNEE DE MISE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE RELATIVE AU RENFORCEMENT DU PRINCIPE DE L'EGALITE DES REMUNERATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

## Bureaux d'études : les salaires minima conventionnels 2025

Après deux années sans réévaluation des salaires minima conventionnels dans la branche des bureaux d'études, un accord a été signé par la **CFDT**.

Cet accord prévoit une augmentation mensuelle de 100€ pour les trois premiers niveaux de la grille ETAM (soit de 5,6% à 5,8% selon le niveau) et les deux premiers niveaux de la grille des cadres (soit respectivement 4,7% et 4,9%) et de 75€ pour tous les autres niveaux (soit de 3,3% à 4,4% pour les ETAM et pour les cadres, de 1,4%, pour les niveaux les plus élevés à 3,6%).



A l'initiative de la **CFDT**, l'accord intègre également une nouveauté, une garantie de négociation des salaires minima conventionnels en 2025 qui démarrera sur la base d'une augmentation de 20€ mensuels.

Ces augmentations permettront à la branche de faire enfin passer tous les niveaux de la grille au-dessus du SMIC.

S'il n'est évidemment pas parfait, cet accord permettra néanmoins d'amortir un peu l'impact de l'inflation de ces deux dernières années sur les salaires les plus bas.

L'accord est applicable à Inetum Software France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Salaires minimaux des « ETAM »

POSITION	COEFFICIENT	SALAIRES MINIMAUX
1.1	240	1 815 €
1.2	250	1 845 €
2.1	275	1 875 €
2.2	310	1 905 €
2.3	355	2 045 €
3.1	400	2 185 €
3.2	450	2 340 €
3.3	500	2 490 €

Salaires minimaux des « Ingénieurs et cadres »

POSITION	COEFFICIENT	SALAIRES MINIMAUX
1.1	95	2 135 €
1.2	100	2 240 €
2.1	105	2 315 €
2.1	115	2 530 €
2.2	130	2 850 €
2.3	150	3 275 €
3.1	170	3 650 €
3.2	210	4 495 €
3.3	270	5 755 €

NB : Si vous êtes en modalité 2 vous devez être 15% au-dessus de ces minima.

## Actualités CSE – Œuvres sociales

### Ouverture des œuvres sociales

Du 1er mars au 30 mai :

- ✓ Demande de chèques vacances (en fonction du quotient familial + 60€ par enfant) avec une livraison prévue la 3ème semaine de juin
- ✓ Demande d'allocation rentrée scolaire (50€ par enfant scolarisé) avec une livraison prévue la 3ème semaine de juin

### Œuvres sociales annuelles

Du 1er janvier au 31 décembre :

- ✓ Cinéma 15 tickets à tarif réduit (50% pris en charge par le CSE)
- ✓ Activités Sportives et Culturelles (50% des dépenses avec un plafond de 150€ en 2025)
- ✓ Vacances enfants de 20% à 60% en fonction du quotient familial (20 jours max)
- ✓ Prime naissance / adoption (190€ à réception d'un justificatif)

### Projets collectifs par agence

Le CSE affecte un budget dédié à l'organisation d'activités locales et collectives au niveau des agences. Ce budget est de 60€ par salarié rattaché à l'agence et est non reportable sur l'année suivante alors PENSEZ A ORGANISER DES ACTIVITES/SOIREES AVEC VOS COLLEGUES



**Contactez vos  
représentants CFDT !**



## Actualités CSE – Réunion de CSE

La réunion CSE du 27 février s'est déroulée à Lyon à l'agence de Tangram. Les points suivants ont été abordés :

- **1) Présentation du budget 2025 par Edouard FERRAN**  
Le Budget 2025 présente un chiffre d'affaires (CA) qui doit croître de 3,4 % par rapport à l'année 2024, en mettant surtout l'accent sur une augmentation de 10,5 % de nos revenus récurrents. Globalement, toutes les activités ont une augmentation de leur CA. Cependant une alerte (au niveau budget) est à souligner sur l'activité Supply Chain où le CA est en baisse de 11% avec une dégradation des revenus récurrents.
- **2) Présentation de la situation économique à fin janvier par Edouard FERRAN**  
Les chiffres du mois de janvier sont globalement au budget.  
Ce budget ne tient pas compte de la croissance externe, des petites acquisitions sont à prévoir sur le premier semestre, 2 lignes du budget sont prévues à cet effet.
- **3) Présentation de l'activité SUPPLY CHAIN par Pierre BARRAT**  
Nous avons malheureusement assisté à une présentation commerciale de l'activité qui ne répond pas à l'inquiétude des collègues travaillant depuis longtemps sur cette activité. Actuellement, ils ne sont plus que 32 salariés après les 10 départs en retraites de 2024 et celui de janvier 2025. L'activité commerciale ou l'avant-vente selon les produits a été reprise par Pierre Barrat. Aucune embauche n'est prévue, Pierre Barrat nous a indiqué faire appel à des salariés partis en retraite, en qualité d'auto-entrepreneur, le CSE a fait remarquer le manque à gagner pour le budget du CSE et que cela diminue les marges de l'activité.  
NB : Post réunion, Pierre Barrat a annoncé une réunion (nommée "RITUELLE 2025 ») pour la division Supply Chain le 25 mars.
- **4) Désignation des membres des différentes commissions du CSE**
  - Commission économique et environnement : étudie les documents économiques et financiers présentés au CSE ; prépare les délibérations du CSE en matière économique et financière ; exerce ses attributions sur les conséquences environnementales des différents projets de l'entreprise et de l'activité de cette dernière, en lien avec les dispositions du Code du Travail relatives à la compétence du comité social et économique en matière environnementale.
    - Membres : Eric CASTELAIN (CFDT), Bertrand KLOSTER (CFE-CGC), Charles JACKSON (CFTC) et Yasmina DJERRA (Solidaires Informatiques)
  - Commission formation : prépare les délibérations du CSE en matière de politique sociale sur l'aspect formation professionnelle.
    - Membres : Gérald BAES (CFDT), Rémi CHENE (CFE-CGC), Charles JACKSON (CFTC) et Bogdan LASCULESCU (Solidaires Informatiques)
  - Commission égalité professionnelle : prépare les délibérations du CSE en matière de politique sociale sur l'aspect égalité professionnelle.
    - Membres : Julie MACHADO (CFDT), Daniel AKNINE (CFE-CGC), Hor JULIEN (CFE-CGC) et Yasmina DJERRA (Solidaires Informatiques)
  - Commission information et aide au logement : gère les dossiers présentés par les salariés en matière d'information et d'aide au logement, en collaboration et en lien avec Action logement.
    - Membres : Catherine LABOUE-GOUMY (CFDT), Gilbert SALIOU (CFDT), Géraldine BAUDRY (CFE-CGC), Eric PORTEAU (CFTC), Marie BOUSSETTA (Solidaires Informatiques) et Matthieu GOYET (Solidaires Informatiques)



- **5) Avis sur la journée de solidarité 2025 fixée au lundi 9 juin 2025**  
Pas de changement on reste sur le lundi de pentecôte, si vous voulez profiter de cette journée il faudra poser un congé (RTT ou CP)
- **6) Suivi des effectifs à fin janvier 2025**  
4 départs en retraites, donc des compétences et des connaissances qui partent sans transfert de compétences prévu aux collègues qui combleront ces départs, la plupart des tâches sont redistribuées sur ceux qui restent.
- **7) Harmonisation des horaires de travail affichés dans les différentes agences**  
Mise en place de 3 plages horaire :
  - Arrivée : entre 8h00 et 9h30
  - Déjeuner : entre 12h00 et 14h00
  - Départ : entre 17h00 et 19h00Des fiches réglementaires devraient être affichées sur les panneaux de la Direction dans les 8 agences.
- **8) Présentation de l'organisation du marketing stratégique par Jean-Baptiste WATINE**  
Jean-Baptiste Watine travaille actuellement avec 2 personnes à la rédaction d'un projet Inetum Software pour le secteur public afin de devenir le leader du logiciel sur ce secteur. Ce petit livre d'une quarantaine de pages présente 5 enjeux :
  - Relation entre administration et administrés et également relations entre administrations
  - Ressources humaines et compétences au sein des collectivités et le secteur public
  - Qualité du service public et l'innovation (Intelligence Artificielle, CLOUD, ...)
  - Gestion de la diversité
  - Souveraineté et cybersécuritéCe document devrait être publié au 2ème trimestre juste après la révélation de la nouvelle marque. La CFDT est dans l'attente de ce document qui sera sans doute partagé à l'ensemble des salariés.

Certains sujets mis à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés faute de la non-transmission par la Direction de certains documents : présentation de la nouvelle organisation des centres de coûts (costs) 2025 et la mise en place des heures supplémentaires pour les modalités 2. Ils ont été reportés au prochain CSE qui aura lieu le 27 mars à Aix en Provence, site principal de l'activité Sécurité civil, principalement autour du progiciel Artémis, qui s'adresse aux pompiers principalement.

## Posez-nous vos questions et réclamations, nous les transmettrons directement à la direction

Le Comité Social et Économique est l'instance qui aborde avec la direction les points concernant les questions de Santé et Sécurité, les points économiques ainsi que l'organisation générale de l'Entreprise. Cette instance permet également aux élus de porter les questions et réclamations des salariés. Chaque mois, lors des réunions plénières entre la direction et les élus, la CFDT relaie de façon anonyme (si vous le demandez) vos questions et réclamations.

Contactez vos représentants CFDT (liste en dernière page) et posez vos questions. Elles seront directement relayées à la direction, et même mises à l'ordre du jour du CSE si besoin, et nous vous rendrons compte sitôt la réunion terminée.



## Rembourser des trimestres devenus inutiles



Pour certains, la réforme des retraites de 2023 est d'autant plus difficile à accepter qu'ils avaient prévu leur départ à la retraite en rachetant des trimestres auprès de la Sécurité sociale, dans le but de bénéficier d'une retraite à taux plein dès 62 ans grâce au système VPLR.

Cependant, avec l'augmentation de l'âge de départ, certains se retrouvent avec un excédent de trimestres, puisqu'ils doivent désormais cotiser plus longtemps en raison de ce changement.

La législation permet de solliciter le remboursement de certains rachats, à condition de remplir les critères suivants :

- Être né après le 1er septembre 1961 ;
- Ne pas avoir encore liquidé sa retraite de base ou complémentaire obligatoire ;
- Avoir effectué le rachat avant la publication de la loi de réforme des retraites, c'est-à-dire avant le 15 avril 2023.
- La demande de remboursement des trimestres concernés doit être effectuée avant le 15 avril 2025 auprès de la caisse de retraite

**Vous avez jusqu'au 15 avril 2025 pour demander à votre caisse de retraite le remboursement des trimestres concernés.**

## À quand un accord Intéressement chez Software ?

La CFDT souhaite, par la négociation, un accord d'intéressement, avec une formule calée sur un partage de la valeur.

Avec des critères basés sur un indicateur financier du type résultat opérationnel, d'exploitation, EBITDA etc...

Une formule progressive qui produit un peu dès que le résultat est positif. Le montant doit rester aléatoire mais ne doit pas remplacer un élément du salaire.

L'intéressement est plus intéressant que la PPV (prime de partage de la valeur) qui est uniquement à l'initiative de l'employeur.

L' ANI PPV de février 2023 (Accord National Interprofessionnel - Prime de Partage de la Valeur) impose aux accords de prévoir une bonification de l'intéressement ou de la participation (notamment) en cas de résultat exceptionnel.





Par un courrier daté du 29 janvier 2025, l'ensemble des organisations syndicales représentatives d'Inetum (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, SOLIDAIRES INFORMATIQUE), ont demandé l'ouverture d'une négociation sur les cotisations Prévoyance et Complémentaire Santé, qui aura lieu le 19 février 2025.

Ceci, en raison d'un changement important du niveau de cotisations de notre système de santé et prévoyance :

- Une légère baisse des cotisations salariés en « santé » et « prévoyance »
- Une très forte augmentation des cotisations santé « conjoints » et « inactifs (anciens salariés) »

Ces changements n'ont fait l'objet d'aucune négociation, ne favorisant ainsi que le niveau de cotisations d'Inetum, qui profite ainsi d'un hypothétique déséquilibre du contrat, pour faire des économies importantes et injustifiables. Cette situation est intolérable et incomprise des salariés qui nous font part de leur mécontentement.

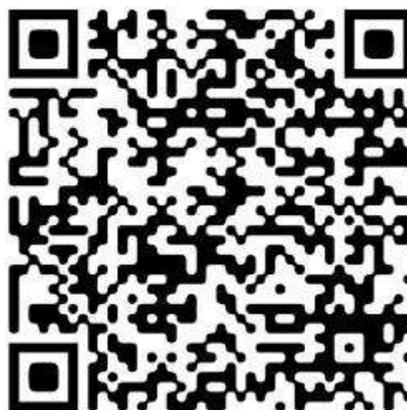
Les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et SOLIDAIRES INFORMATIQUE) s'accordent pour trouver et proposer des solutions équilibrées, solidaires et justes, prenant en compte le niveau de revenu de chacun avec une participation équitable de l'employeur.

Pour montrer votre désaccord avec ces augmentations importantes de cotisations et montrer votre solidarité avec les 30% de salariés concernés par la hausse « conjoint » et les anciens salariés, soyez nombreux à signer et faire signer la pétition !

## **SIGNONS LA PETITION**

### **Pour des cotisations Mutuelle justes et solidaires !**

- pour maintenir la solidarité entre les salariés
- contre la hausse des cotisations « conjoints » et « inactifs »
- contre les économies de la direction sur notre système de santé complémentaire
- pour une négociation loyale du niveau des cotisations



<https://ouvaton.link/ri4Uhu>

... en smn, même depuis un téléphone

**Cfdt:** 1<sup>er</sup> SYNDICAT EN FRANCE





## Vos contacts CFDT ne sont pas des noms dans une liste. Ce sont des élus engagés à vos cotés



**Julie Machado**

**Députée Syndicale (Reims)**  
[julie.machado.cfdt@gmail.com](mailto:julie.machado.cfdt@gmail.com)



**Gérald Baes**

**Député Syndical (Montpellier)**  
[ds.software.cfdt@gmail.com](mailto:ds.software.cfdt@gmail.com)  
[06.72.46.49.07](tel:06.72.46.49.07)



**Eric Castelain**

**Député Syndical (Reims)**  
[eric.castelain.cfdt@gmail.com](mailto:eric.castelain.cfdt@gmail.com)  
[06.99.94.89.63](tel:06.99.94.89.63)



**Gilbert Saliou**

**Député Syndical (Aix-en-Provence)**  
[gilbert.saliou.cfdt@free.fr](mailto:gilbert.saliou.cfdt@free.fr)  
[06.07.84.00.25](tel:06.07.84.00.25)



**Catherine Laboue-Goumy**

**Référente Harcèlement et Agissements Sexuels (Reims)**  
[catherine.laboue-goumy@inetumsoftware.com](mailto:catherine.laboue-goumy@inetumsoftware.com)  
[06.80.08.49.23](tel:06.80.08.49.23)

**Adhérez**

